

Service Scolarité et Gestion des Formations  
[www.sorbonne-nouvelle.fr](http://www.sorbonne-nouvelle.fr)



Affaire suivie par :  
Bruno Balbastre et Victoria Guillard  
Responsable du Service Scolarité  
DEVU – Service Scolarité et Gestion des Formations  
Mail : [bruno.balbastre@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:bruno.balbastre@sorbonne-nouvelle.fr)

## Note n°08 du 25/03/2026

### **Objet : Organisation et suivi des inscriptions des étudiants CPGE en licence cumulative.**

*Référence : convention cadre en attente de la région académique*

L'objet de cette note est de préciser les différents éléments de procédure liés au suivi et aux inscriptions des étudiants de CPGE en licence cumulative ou en licence classique à la Sorbonne nouvelle.

### **Inscriptions en licence cumulative**

#### **Inscription en première année de licence cumulative**

Le dossier d'inscription est transmis à chaque lycée partenaire de l'Université sous un format numérique afin qu'il soit mis à disposition des étudiants et des étudiantes. La procédure de récupération et de dépôt du dossier est accessible sur demande dans le [guichet numérique Etudiant](#) (GNE). Il est possible de demander un dossier jusqu'au 23 octobre 2026.

Une fois déposé, ce dossier sera saisi par le Pôle IA entre le 28 septembre et le 23 novembre 2026 puis il appartiendra ensuite aux étudiants et étudiantes de fournir en ligne les pièces justificatives d'inscription et de régler l'inscription à l'aide d'un lien de paiement en ligne qui leur sera adressé à chaque demande par la Scolarité. Le dépôt des pièces justificatives du dossier d'inscription est obligatoire, leur absence entraînera l'annulation de l'inscription.

#### **Inscription en deuxième année cumulative extérieure**

Les étudiants et étudiantes extérieurs souhaitant procéder à une inscription cumulative directement en deuxième année de licence, devront demander un dossier d'inscription auprès du service central de scolarité de l'USN qui vérifiera que les conditions suivantes sont remplies. Une inscription en CPGE, une inscription en L1 cumulative dans une autre université l'année précédente. Cette demande devra être déposée sur [le guichet numérique étudiant](#).

#### **Réinscription en deuxième ou troisième année cumulative**

À la fin de la première ou de la deuxième année de licence cumulative, pour poursuivre en deuxième ou troisième année de licence cumulative, l'étudiant ou l'étudiante devra se rendre sur [le guichet numérique étudiant](#) et y déposer le dossier de demande de réinscription. Ce dossier est constitué des éléments suivants

[disponibles en ligne](#). Cette demande devra être effectuée entre le 10 juin 2026 et le 28 septembre 2026. Ce dossier sera examiné par la Commission pédagogique d'équivalence. A la suite de cette commission l'étudiant ou l'étudiante obtiendra une autorisation et pourra procéder à sa réinscription en ligne à partir du 3 juillet 2026 et jusqu'à la limite des inscriptions en ligne en licence cumulative : le 23 novembre 2026.

2025 – 2026 - Note sur la procédure d'inscription des étudiants et étudiantes en CPGE



## Poursuite d'étude et Intégration en Licence classique

### Passage au cours de la première année de la licence cumulative à la licence classique

Un étudiant ou une étudiante disposant d'une inscription cumulative en licence et inscrite dans un lycée en CPGE a la possibilité à tout moment entre le 5 octobre 2026 et le 11 janvier 2027 de demander la poursuite de ses études à l'Université et à être inscrite en licence classique, dans une des mentions fixées par l'annexe de la convention.

Pour cela, l'étudiante doit récupérer la demande d'intégration sur le [Guichet Numérique Etudiant](#) et la redéposer sur la plateforme. La scolarité traitera la demande et mettra l'étudiant ou l'étudiante en relation avec le département qui l'accueillera.

### Rejoindre l'établissement à la rentrée de septembre : L2, L3

Les étudiants et étudiantes qui souhaitent rejoindre l'Université à l'issue d'une année scolaire doivent anticiper leur demande et déposer une demande d'intégration en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de licence classique en déposant sur [le guichet numérique étudiant](#) le formulaire et les pièces justificatives demandées. Ces éléments sont à déposer entre le 10 juin et le 10 juillet 2026. Une fois l'autorisation obtenue, la réinscription administrative dans la licence se fera en ligne, elle devra être réalisée avant le 28 septembre 2026.

Pour procéder à cette demande, les pièces suivantes devront être présentées :

- Le relevé de notes du bac.
- Un certificat de scolarité
- Ses bulletins de notes de CPGE
- L'attestation de 60 ou 120 crédits ECTS
- Un CV
- Une lettre de motivation

### Passage au cours de la deuxième année de la licence cumulative à la licence classique

Les étudiants et étudiantes CPGE inscrites en deuxième de licence cumulative peuvent, à tout moment, entre le 5 octobre 2026 et le 11 janvier 2027, demander leur rattachement direct dans la deuxième année de licence classique de l'USN. Leurs demandes sont à déposer sur [le guichet numérique étudiant](#), elles seront examinées par les responsables pédagogiques du diplôme, qui se prononcent sur l'acceptabilité des dossiers au regard des objectifs pédagogiques du diplôme visé. Le service central de scolarité de l'USN procède à une inscription sur la base d'un rapport d'adéquation signé par les susdits responsables.

Pour procéder à cette demande, les pièces suivantes devront être présentées :

- Le relevé de notes du bac.
- Un certificat de scolarité
- Ses bulletins de notes de CPGE
- L'attestation de 60 ou 120 crédits ECTS
- Un CV

- Une lettre de motivation

## Rejoindre l'établissement à la rentrée de septembre en Master 1

Les étudiants qui souhaitent rejoindre l'Université à l'issue d'une année scolaire doivent anticiper leur demande et participer aux candidatures organisées dans le cadre de l'application nationale **MonMaster** entre

2025 – 2026 - Note sur la procédure d'inscription des étudiants et étudiantes en CPGE



mars et avril dans la perspective d'une rentrée au mois de septembre qui suit.

## Calendrier

**début juin** : transmission aux lycées de la note et des dossiers IA.

**10 Juin 2026** : début de réception par les départements des dossiers de poursuite d'études en licence cumulative ou des demandes d'intégration.

Début de demande de dossier d'inscription en licence cumulative 1ere année

**3 juillet 2026** : ouverture des inscriptions administratives en ligne (L2 et L3 cumulatives). **8**

**juillet 2026** : ouverture des inscriptions pour les primo-arrivants.

**10 juillet 2026** : date limite de dépôt des dossiers pour une demande d'intégration en L2 ou L3

**28 septembre 2026** : date limite d'inscription en ligne pour les licences classiques.

**Mi-juillet au 23 novembre 2026** : traitement des demandes d'inscription en première année de licence cumulative.

**Du 5 octobre 2026 au 11 janvier 2027** au fil de l'eau, demande d'intégration au sein d'une licence classique. **23 novembre 2025** : fin des inscriptions en ligne en licence cumulative.

Les établissements qui le souhaitent peuvent nous contacter à partir de février pour faire le point sur les inscriptions en cours.

## Mise à jour de l'ensemble des conventions avec les lycées - 2025-2029

Les nouvelles conventions sont en cours de traitement, à ce jour une vingtaine d'entre elles ont été adressées au rectorat afin d'obtenir la signature de la Rectrice. Dès qu'elles seront de retour, un exemplaire vous sera transmis. Les lycées qui ne nous ont pas encore envoyé leur convention sont invités à le faire.

## Contact

J'espère que vos interrogations auront trouvé réponse grâce à cette note. Si tel n'était pas le cas, vous avez toujours la possibilité de nous contacter par courriel à l'adresse suivante : [Secretariat-cpge@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:Secretariat-cpge@sorbonne-nouvelle.fr)

Le Responsable du Pôle Scolarité et  
Gestion des Formations



Bruno Balbastre

2025 – 2026 - Note sur la procédure d'inscription des étudiants et étudiantes en CPGE